

PROVINCE DE LUXEMBOURG

15
L'AVENIR AL
JEUDI 14 OCTOBRE 2021



La photo document. À gauche, le juge Connerotte regarde fixement l'appareil. À ses côtés, le procureur Michel Bourlet. On aperçoit le sac « L'Avenir du Luxembourg » de notre correspondant accroché à une chaise et le bouquet de fleurs de M^{me} Connerotte qui s'est mariée civilement quelques heures plus tôt.

Il y a 25 ans, la photo qui a dessaisi le juge Connerotte

Le 14 octobre 1996, l'arrêt spaghetti de la Cour de cassation dessaisissait Jean-Marc Connerotte du dossier Dutroux.

JUDICIAIRE

Jaurie, la reproduction de la photo a traversé le temps, punaisée sur un mur de notre rédaction, jusqu'à aujourd'hui. Le cliché représentant ces personnes attablées qui posent devant notre correspondant de presse le samedi 21 septembre 1996, lors d'un souper spaghetti, est à l'origine d'une des décisions de justice les plus commentées de l'histoire de notre pays. Il y a 25 ans, jour pour jour, la Cour de Cassation de Belgique, la plus haute juridiction belge, prononçait le dessaisissement du juge d'instruction de Neufchâteau Jean-Marc Connerotte, au motif qu'il avait fait preuve de partialité dans l'affaire Marc Dutroux, en participant à un repas avec une association de défense des victimes. Les bénéficiaires de cette soirée devaient servir à couvrir les frais de dé-

fense de Laëtitia Delhez, la jeune Bertrigeoise de 14 ans séquestrée par Dutroux et libérée peu auparavant. La Cour de Cassation maintenait cependant sa confiance au procureur Michel Bourlet, alors que la procureure générale Éliane Liekendaël avait aussi requis son dessaisissement. Quelque six cents personnes s'étaient rassemblées devant le palais de justice de Bruxelles pour manifester et hurler son incompréhension. Le pays vivait très mal la décision. Les deux magistrats chestrolais apparaissaient comme les chevaliers blancs du dossier, ceux que rien ni personne n'arrêteraient dans la recherche de la vérité. Le soir de la réalisation du journal en question, Jean-Luc Henquinet, frais émoulu rédacteur en chef, assure la permanence à la rédaction à Arlon. Il reçoit la fameuse photo de notre correspon-

dant bertrigeois Jacques Antoine, chargé d'un bref reportage sur le repas « célèbre » la libération des deux filles.

« Pour montrer une justice au visage humain »

Sur le cliché, on aperçoit le juge d'instruction Jean-Marc Connerotte et le procureur Michel Bourlet attablés avec notamment le doyen et le bourgmestre de l'époque. Dans la même salle, à une autre table, les jeunes filles qui avaient été séquestrées par Marc Dutroux, Laëtitia Delhez, de Bertrix, et Sabine Dardenne, de Tournai. Au cours de cette même journée, le juge d'instruction Connerotte s'était marié civilement. Son épouse avait d'ailleurs reçu un bouquet de fleurs durant la soirée. « Nous avons publié cette photo en une de notre journal, se souvient Jean-Luc Henquinet. Le but

de cette parution, outre l'élément informatif factuel du souper en lui-même, était de montrer une justice à visage humain, incarnée par des magistrats qui rencontraient les victimes. Au moment même, je ne pense pas aux conséquences et cela, c'est mon énorme regret. Je m'en voudrai le reste de ma vie. Non pas d'avoir publié la photo évidemment, mais de ne pas avoir écrit que cela posait souci et de ne pas m'être interrogé sur la présence du juge d'instruction à ce souper. J'étais chroniqueur judiciaire et cela aurait dû évidemment attirer

« Je n'ai pas agi par surprise »

« On ne fait jamais cela, mais me rendant compte du caractère un peu spécial de la situation, j'avais demandé au juge Connerotte si cela ne l'embêtait pas que je le prenne en photo, explique Jacques Antoine, notre correspondant. Je n'ai pas volé cette photo par surprise. Cela se voit sur le cliché. Jean-Marc Connerotte ne m'en a d'ailleurs jamais voulu. Et je dois dire que le fait d'avoir pris cette photo avec son autorisation m'a aidé à me sentir à l'aise quand il a été dessaisi. »

mon attention. »

Pas question de faire de l'argent avec cette photo

Jean-Luc Henquinet se souvient très bien qu'au moment où feu l'avocat Julien Pierre a demandé le dessaisissement du juge Connerotte, il a immédiatement fait le lien avec la photo et cela lui est apparu comme une évidence. Qu'est-ce qu'un juge d'instruction faisait à un souper en faveur des parties civiles ? « Cette photo est rapidement devenue célèbre en Belgique et par-delà les frontières, poursuit-il. Des médias belges, français, allemands se sont intéressés à cette photo et ont souhaité l'acheter. Notre position a toujours été très ferme. Pas question de gagner le moindre argent avec cette photo. Nous avons refusé toutes les propositions, à l'exception de photos de la Une de notre journal. Elle a d'ailleurs ouvert le JT de la RTBF »

« À recommencer, je n'irais plus au souper »

À l'époque le juge Connerotte n'apprécie pas du tout le climat qui entoure ce dossier. Il vit sous protection judiciaire et une garde rapprochée l'assiste au quotidien. Une certaine rumeur voulait d'ailleurs que le juge Connerotte se soit rendu en connaissance de cause à ce souper, sachant que sa participation allait l'éloigner du dossier. Il a démenti cette hypothèse depuis, même si aujourd'hui, certains en doutent encore. « Je ne devais pas me rendre à ce souper (NDLR : il s'était marié civilement ce jour-là). À recommencer, évidemment que je n'y serais jamais allé », déclarait-il à sa retraite en 2015.

DANIEL LAPRAILLE

l'avenir

UNE PUBLICATION DES
ÉDITIONS DE L'AVENIR PRESSE SRL

6700 ARLON, avenue Patton 235
6900 MARCHÉ, zoning Aux Minières 2

**DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET ÉDITEUR RESPONSABLE :**
Denis Pierrard
Route de Hannut 38 - 5004 Namur-Bouge
08124 88 11

RÉDACTEUR EN CHEF :
Thierry Remacle

CHEF D'ÉDITION :
Daniel LAPRALLÉ
infoal@lavenir.net - www.lavenir.net

RÉDACTION D'ARLON :
063/23 10 30

RÉDACTION DE MARCHÉ :
064/37 41 40

SERVICE CLIENTÈLE :
Abonnements : 08123 62 00
abonnes@lavenir.net
Commandes photos : 08123 62 00
commandesphotos@lavenir.net
CBC 193-1234942-56

SPONSORING :
08124 88 11 - sponsoring@lavenir.net

PUBLICITÉ NATIONALE :
IPM Advertising : 02/211 31 44
info@ipmadvertising.be
www.ipmadvertising.be

PUBLICITÉ RÉGIONALE ET EN LIGNE :
Régie des Médias Régionaux : 08123 62 74
info@regiedesmediasregionaux.be
www.regiedesmediasregionaux.be

PETITES ANNONCES :
petitesannonces@regiedesmediasregionaux.be

NÉCROLOGIE :
08124 88 18

© 2021 L'avenir Presse SRL. Tous droits réservés. Si vous souhaitez reproduire cet article, veuillez nous en faire part par e-mail à info@lavenir.net. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. Les autres communications, les copies, les réimpressions sans autorisation sont formellement interdites. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite.

l'avenir

Je m'abonne
(papier + numérique)

Mon abonnement
 31 €/mois (domiciliation)
 6 mois pour 208 €
 1 an pour 372 €

Mon édition
 Luxembourg
 Autre:

Livraison
 À domicile
 Chez mon libraire

Coordonnées
 Nom:
 Prénom:
 Rue:
 N°: Bte:
 Code postal:
 Localité:
 Tél.:
 E-mail:
 Date naissance:
 Num. de compte:

Je renvoie ce coupon sans timbre à l'adresse:
 EDAP • « Abonnez-vous » •
 DA 852-897-4 • Route de
 Hannut 38 - 5004 Bouge

Découvrez nos abonnements numériques sur lavenir.net/abo

dès **6,99€**

Une « Space Valley » tou

REDU

Le directeur de l'ESA et le secrétaire d'État à la politique scientifique Thomas Dermine étaient en visite hier sur les sites de Redu-Transinne.

Après plus de 50 ans d'existence, la station de l'agence spatiale européenne (ESA) de Redu est plus que jamais un site stratégique. C'est en tout cas le message qu'a fait passer l'ESA ce mercredi. La « cuvette » a accueilli une visite officielle.

Et c'est quasi une tradition, tous les directeurs de l'ESA et tous les ministres ou secrétaires d'État en charge de la politique scientifique au sein du gouvernement fédéral belge se rendent un jour à Redu pour y vanter l'importance du site et sa place pour la politique spatiale européenne.

Ce mercredi, Josef Aschbacher, qui a pris ses fonctions de directeur de l'agence en mars dernier, a effectué sa première visite des lieux en y accueillant le secrétaire d'État en charge de la politique scientifique Thomas Dermine, pour qui c'était aussi une première. Depuis quelques années déjà, le centre ESA de Redu a été rebaptisé en Centre européen d'éducation et de sécurité spatiale (European Space Security and Education Centre - ESEC). Il faut aussi parler de bi-site avec des installations également à bordure d'E411 à Transinne.

Une enveloppe dont Redu devrait bénéficier

Le site de Redu et ses paraboles ne sont plus uniquement cantonnés aux suivis des satellites. Des activités liées à la cy-

bersécurité spatiale y sont développées, priorité de l'ESA entendant créer une communauté européenne en la matière. « Cette politique liée à la cybersécurité va se développer et l'ESEC aura une place centrale », a annoncé le directeur général de l'ESA. À l'horizon 2025, l'agence spatiale européenne entend investir 30 millions dans la cybersécurité spatiale et l'éducation. Une enveloppe dont devrait profiter le bi-site Redu-Transinne. Cette proposition devra être soumise aux états membres de l'ESA l'an prochain. La Belgique reste un des principaux contributeurs au regard de sa place, 5^e, et de sa proportion d'habitants.

« Le développement de ce centre de cybersécurité permet tout un développement économique local pour ce qui est pour le moment une activité de niche, mais qui devrait prendre de l'importance face aux menaces auxquelles nous devons faire face », souligne le secrétaire d'État à la politique scientifique, qui en appelle d'ailleurs à un positionnement européen.

La Belgique – « petit pays mais grand pays pour l'espace » selon l'expression de Thomas Dermine – pourrait-elle dès lors envisager dans le futur une contribution complémentaire ? « Par exemple », répond-il. Dans un avenir proche, l'ESEC profitera en tout cas déjà d'un autre financement de 16 millions d'euros en voie de finalisation avec le secteur privé.



Tant le nouveau directeur de l'ESA que le secrétaire d'État Thomas Dermine vantent l'importance du site de Redu en matière de cybersécurité.

SÉBASTIEN ÉTIENNE

Sergey Ryazanskiy en visite à l'Euro Space

Le cosmonaute russe, qui a effectué deux longues missions à bord de l'ISS, a remis sa combinaison et partage sa passion avec le public.

Hasard du calendrier, le troisième « pôle spatial » qu'est l'Euro Space Center a aussi reçu sa visite de prestige mercredi. Le cosmonaute russe Sergey Ryazanskiy y était de passage notamment pour partager sa passion avec des écoliers. Le matin avec des élèves d'écoles primaires de la commune de Libin et l'après-midi avec des enfants fréquentant l'École Internationale d'Amsterdam justement en voyage en Belgique. Cette visite

s'inscrit dans le cadre du 60^e anniversaire du vol du premier homme dans l'espace, Youri Gagarine (à qui une exposition est aussi actuellement consacrée à l'Euro Space Center). Cette visite s'est faite en collaboration avec l'ambassade de Russie en Belgique et de la Maison russe de Bruxelles. Car Sergey Ryazanskiy est un cosmonaute chevronné ayant séjourné longtemps dans l'espace. Il a effectué deux séjours dans la station spatiale internationale (ISS) en 2013 et 2017. Lors de sa première mission, il a même effectué une sortie dans l'espace avec la Flamme Olympi-

que... qui a servi plus tard à allumer la grande flamme à l'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver à Sochi. Au total, le cosmonaute russe a passé plus de 306 jours sur l'ISS, dont 27 heures et 35 minutes en sortie dans l'espace. À l'instar de son homologue français Thomas Pesquet, Sergey Ryazanskiy a partagé de nombreux clichés de la terre lors de ses voyages spatiaux. Et depuis qu'il a raccroché sa combinaison en 2018, le cosmonaute partage sa passion avec le public lors de conférences. De passage à l'Euro Space Center, il nous a aussi accordé un entretien. **s.e.**

jours plus centrale



Un objectif de 50 % d'enseignants en plus

Le centre ESA dédié à l'éducation, installé depuis 2019 dans le centre Galaxia, à Transinne, n'est pas non plus oublié. Ce pôle éducatif, qui se trouvait d'abord à Redu avant d'être déménagé dans le centre d'entreprises vu notamment les développements dans une optique bi-site ESEC, accueille des enseignants européens venant s'y former pour appréhender le domaine spatial et l'utiliser dans le cadre de leur cours. L'agence spatiale annonce vouloir accroître le nombre d'enseignants accueillis dans un ordre de grandeur de 50 % pour passer de 600 à 900 voire 1 000 enseignants en formation par an. Le budget dédié à l'éducation au sein de l'ESA pourrait aussi être augmenté pour passer de 10 à 14 millions d'euros.

Avec la présence de l'Euro Space Center, le centre logistique Galileo, Galaxia et l'ESEC dont le rôle est renforcé dans ses divers aspects, parler désormais de « Space Valley » à Redu et Transinne n'est pas exagéré.

INTERVIEW

SERGEY RYAZANSKIY

« Mon job ne fait que commencer »

En quoi est-il important pour un cosmonaute d'être un « ambassadeur » de l'espace sur terre notamment auprès des jeunes ? J'estime que cela fait partie de mon travail. J'ai déjà montré mes photos dans 25 expositions et je prépare mon 6^e livre. C'est logique, lorsque l'on est passionné de partager. À mon sens, je ne fais que mon devoir.

Votre job de cosmonaute ne s'arrête donc pas au moment où vous remettez les pieds sur terre ?

Non, il fait que commencer... (rires)

Comment expliquez-vous que l'espace fascine toujours autant

alors qu'en 2021, les nouvelles technologies sont partout ?

Ces dernières années, il y a effectivement un nouvel intérêt pour l'espace. Et je ne pense pas qu'aux initiatives privées dont les projets d'Elon Musk ou Jeff Bezos. Des partenariats sont aussi liés entre le public et le privé. Près de 500 start-up liées à l'espace se sont créées. Les questions liées à l'espace sont très centrales.

Pour quelles raisons ?

Car on ne peut imaginer le futur sans le développement du spatial, déjà rien que pour l'étude de la météo. Tous les aspects scientifiques sont très im-

portants. J'ai notamment eu l'occasion d'utiliser une imprimante 3D dans l'espace. Cette technologie permet par exemple, dans la santé, de recréer des cartilages dans l'espace, ce qui serait impossible pour le moment sur Terre sans apesanteur. Actuellement plein de projets sont en préparation à bord de l'ISS. Certains aboutiront, d'autres pas.

Revenons sur la personnalité de Youri Gagarine. Que représente-t-il encore en Russie, 60 ans après son vol comme premier homme dans l'espace ?

Pour toute l'humanité, il restera une personne incarnant la science de l'espace grâce à son sourire, son charisme et son ouverture. Il était déjà un citoyen du monde alors qu'il était originaire d'Union soviétique. s.e.



La visite du cosmonaute s'inscrivait dans la foulée de l'exposition consacrée à Youri Gagarine, premier homme à avoir volé dans l'espace voici 60 ans.